



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION
Haute École Léonard de Vinci (HELdV)

Bachelier Assistant en Psychologie
Bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives
Bachelier en Logopédie

Comité des experts :

M^{me} Nada MOGHAIZEL-NASR, présidente
M^{me} Marielle DERIAZ, M. Thomas DE SANTIS, M. Guy DESEYN, M. Michel FAYOL,
M. Jacques LANARES, M. Pierre MENGAL et M^{me} Françoise STEGEN, experts.

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu à la Haute École Léonard de Vinci les 9, 10 et 11 mars 2016, pour évaluer les programmes suivants :

- le bachelier Assistant en psychologie,
- le bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives,
- le bachelier en Logopédie.

Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par les entités et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 50 membres du personnel, 23 étudiants, 11 anciens étudiants et 10 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration. Le rapport reprend la structure du référentiel AEQES en cinq critères³, sur lequel les entités se sont basées pour mener leur autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Léonard de Vinci (HELdV) est une asbl regroupant cinq instituts d'enseignement supérieur, soit l'Institut Supérieur Industriel (ECAM), l'École normale catholique du Brabant Wallon (ENCBW), le Parnasse-ISEI, l'Institut libre Marie Haps (Marie Haps) et l'Institut Paul Lambin (IPL), qui conservent chacun leur statut d'asbl. La HELdV offre 26 programmes de bachelier, 9 programmes de master et 9 spécialisations, regroupés sous cinq catégories d'enseignement (pédagogique, économique, technique, paramédicale, sociale) et dispensés sur trois implantations. Les bacheliers Assistant en psychologie et Logopédie sont organisés par l'Institut libre Marie Haps. Le bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives est organisé par le Parnasse-ISEI.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

En 2013-2014, les étudiants du bachelier en Logopédie de la HELdV représentaient 28 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles confondues ; les étudiants du bachelier Assistant en Psychologie, 70 %⁴. La HELdV est le seul établissement de la FWB qui organise le bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives.

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeqes.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² La composition du comité des experts et le bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres sont disponibles sur : www.aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2016).

³ Disponible en ligne : www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2016).

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La Haute École Léonard de Vinci est une institution « fédérale ». Chaque institut est constitué en asbl et dispose de son propre Conseil d'administration. Cette forme d'organisation peut donner une impression de morcellement de la politique et des pratiques. L'institution s'est toutefois dotée d'une structure et d'un fonctionnement permettant d'établir une politique stratégique à moyen et long termes : organigramme hiérarchique et décisionnel défini et présenté à l'ensemble des personnels enseignant et administratif, clarification des missions et lignes hiérarchiques, conception d'outils communs de gestion, constitution de groupes de travail transversaux, etc.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Elle a élaboré un plan de développement et l'a réactualisé de manière participative avec des objectifs cohérents avec les *European standards and Guidelines* (enseignement centré sur les étudiants et l'apprentissage, participation, etc.) intégrant la qualité. Chaque membre du Collège de direction pilote un ou plusieurs axes stratégiques, déclinés en objectifs et actions prioritaires. Des responsables, des moyens, des indicateurs de suivi et un échéancier ont été définis.
- 3 Les divers départements se sont approprié ces objectifs généraux en formulant leurs objectifs spécifiques.
- 4 Les étudiants sont sollicités pour donner leur avis en tant que « bénéficiaires », cependant leur implication dans les processus décisionnels pourrait être renforcée (des raisons statutaires ou pratiques, tels que des conflits d'horaires, limitent leur implication).

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 5 L'institution s'est dotée d'une structure de coordination de la qualité (coordinateurs) et de comités de pilotage. Les missions des responsables qualité sont bien identifiées et l'accent est mis sur deux axes : conscientiser et soutenir. Cette coordination intervient à différents niveaux des démarches qualité, ce qui renforce l'articulation des diverses facettes de la gestion de la qualité (support au plan stratégique, élaboration et diffusion d'outils, coordination des évaluations AEQES, communication, etc.).
- 6 Les outils qualité propres à la HE sont travaillés collectivement (y compris avec les étudiants, les diplômés, les enseignants, les maîtres de stage...), en fonction des valeurs de la HE et des préoccupations des collaboratrices et collaborateurs.
- 7 On perçoit la mise en place d'éléments pour soutenir les enseignants dans leur adaptation à l'évolution de l'enseignement et de leur rôle : les instituts organisent des journées pédagogiques ; l'Unité d'action et de développement pédagogique (UADP) de l'Institut Parnasse-ISEI a pour mission d'accompagner les enseignants dans leurs missions pédagogiques ; le Conseil de la recherche de l'Institut Marie Haps soutient les projets en lien avec l'enseignement. Des unités transversales de soutien ont été mises en place au niveau de la HE : Service d'aide à la réussite, Cellule compétences, groupes de travail sur les relations internationales, les bibliothèques, la communication, etc.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 8 Les évaluations de programmes s'appuient sur des enquêtes de satisfaction auprès de différentes parties prenantes, complétées dans certains cas par des données institutionnelles (indicateurs de réussite et d'insertion professionnelle). Ces enquêtes sont essentiellement planifiées en lien avec les évaluations des programmes par l'AEQES.
- 9 Une synthèse des évaluations de programmes menées par l'AEQES a été utilisée dans l'élaboration du nouveau plan stratégique de la Haute École.
- 10 Des réunions de départements se tiennent régulièrement pour faire évoluer les programmes.

[Information et communication interne]

- 11 Des enquêtes relatives à la connaissance et à la perception des démarches qualité sont menées, la connaissance de la démarche qualité reste en effet très inégale d'un groupe d'acteurs à l'autre.

RECOMMANDATIONS

- 1 Au niveau de la politique qualité, le comité préconise de :
 - clarifier ce qui est commun à tous les départements et ce qui peut donner lieu à des spécificités (éviter la juxtaposition et renforcer une culture commune avec des valeurs et des outils partagés, préciser le périmètre d'autonomie pour tenir compte des spécificités) ;
 - veiller à ce que l'approche de la qualité aille au-delà de la mise en place de processus et de procédures ;
 - clarifier les objectifs et faire ressortir la pertinence des moyens mis en œuvre pour les atteindre (évaluations, soutien, etc.).
- 2 Le sentiment d'appartenance envers la HE est à développer, au-delà du sentiment d'appartenance à un département ou un institut (Parnasse-ISEI, Marie Haps).
- 3 Il faudrait impliquer davantage les étudiants dans les processus décisionnels, leur assurer une formation spécifique pour ce rôle institutionnel et valoriser leur participation.
- 4 L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) se fait uniquement sur base volontaire. Il faudrait clarifier la politique et les modalités de l'EEE et la systématiser.
- 5 Le feed-back sur les résultats d'évaluations aux enseignants et aux étudiants est rare. Ceux-ci estiment avoir peu de retour sur les évaluations globales. Ce feed-back sur les évaluations (des enseignements, des programmes...) devrait être systématisé.
- 6 Les enquêtes, essentiellement liées aux processus d'évaluation par l'AEQES, gagneraient à être pérennisées.
- 7 Lors de certains entretiens, il a semblé que des personnes ne percevaient pas la pertinence de la démarche qualité, au-delà de la réponse aux exigences des évaluations AEQES. La communication autour de la démarche qualité devrait être développée.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Les programmes sont conformes au cadre légal en vigueur et respectent les référentiels de compétences élaborés par les Conseils supérieurs en FWB.
- 2 Les enseignants se sont investis dans l'élaboration de nouveaux programmes suite au décret Paysage.
- 3 De manière générale, les étudiants sont satisfaits du contenu des cours. Les programmes sont établis en lien avec les besoins professionnels. Ceci est facilité par les contacts avec les maîtres de stage et le fait que bon nombre d'enseignants ont une activité professionnelle en dehors de l'école. Toutefois, la consultation des professionnels et des anciens étudiants gagnerait à être institutionnalisée pour assurer l'amélioration continue des programmes.
- 4 Les représentants du monde professionnel rencontrés et les anciens étudiants estiment les programmes pertinents. Ils reconnaissent la qualité de la formation professionnelle. Selon eux, les diplômés de la HE sont directement opérationnels, ils sont outillés pour intervenir de façon pratique et concrète tout en ayant des compétences réflexives, ils s'adaptent aux divers contextes professionnels, prennent des initiatives, ils sont autonomes, ils établissent de bonnes relations avec les bénéficiaires et respectent les populations avec lesquelles ils travaillent.
- 5 Cette « valeur ajoutée » des diplômés est facilitée, selon les personnes rencontrées, principalement grâce à un élément qui est une des principales forces de la HE : un climat de proximité dans lequel des enseignants engagés, s'investissent sans compter. Les professionnels du terrain, les anciens étudiants et les étudiants actuels témoignent du climat de proximité et de l'engagement des enseignants. Ils avancent cela comme une des variables explicatives de la bonne formation assurée.
- 6 Les étudiants du bachelier Assistant en psychologie ont manifesté le besoin qu'une plus grande part du programme soit accordée aux courants de pensée autres que la psychanalyse.
- 7 Les anciens étudiants se disent intéressés à ce que la HE organise des activités de formation continue dans différents domaines (gestion de conflits, gestion de projet, *leadership*, etc.).
- 8 Le niveau linguistique des étudiants du bachelier Éducateur spécialisé en activités socio-sportives semble à renforcer, notamment l'expression écrite.
- 9 S'agissant de l'adossement de l'enseignement à la recherche, la HE a mis en place un Conseil de développement de l'enseignement et de la recherche (CoDER), qui est encore dans une phase d'analyse des besoins. Actuellement, parmi les entités évaluées, l'Institut Marie Haps dispose d'un Conseil de la recherche ; le Parnasse-ISEI s'appuie quant à lui sur une Unité de recherche.
- 10 À l'exception du bachelier Assistant en psychologie, qui propose trois options à partir du 2^e bloc (clinique ; psychologie du travail et orientation professionnelle ; psychopédagogie et psychomotricité), les programmes évalués ne comportent que des cours obligatoires. Les étudiants ont de ce fait peu de

possibilités de se spécialiser dans l'une ou l'autre thématique, en lien avec leur TFE ou leurs affinités par exemple, *via* des cours à option.

[Information et communication externe]

- 11 La communication externe se réalise par des moyens classiques (charte graphique, site, brochures, rencontres et Journée portes ouvertes).

RECOMMANDATIONS

- 1 Institutionnaliser la consultation des professionnels et des anciens étudiants pour assurer l'amélioration continue des programmes. Ceci pourrait se faire à travers plusieurs biais :
 - favoriser la création d'une association d'anciens étudiants ;
 - créer un Conseil consultatif qui regrouperait des représentants du terrain, des anciens étudiants et des responsables de l'institution, afin d'assurer une consultation structurellement intégrée.
- 2 Renforcer, auprès du public, l'identité et la spécificité des logopèdes par rapport à d'autres professionnels (enseignants spécialisés ou autres) et préciser l'identité professionnelle de l'assistant en psychologie.
- 3 Équilibrer le programme du bachelier Assistants en psychologie. En logopédie, veiller à procurer aux étudiants un panel de troubles et pathologies du langage le plus complet possible (y compris dans des domaines plus récents tels que les troubles logico-mathématiques ou autres), qui leur permette d'être des « généralistes » performants sur le terrain dès l'obtention de leur diplôme.

Droit de réponse de l'établissement

- 4 Généraliser les cours de renforcement de maîtrise linguistique à l'ensemble des formations.
- 5 Veiller à adapter les contenus des enseignements à l'évolution de la profession et à la lumière des avancées technologiques.
- 6 Instaurer des cours optionnels pour faire face à la diversité des champs d'intervention dans les trois bacheliers.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage des trois bacheliers sont définis en fonction des référentiels de compétences et communiqués aux étudiants.
- 2 Les fiches des unités d'enseignement (UE) ont été améliorées conformément au décret Paysage et mettent en évidence des compétences en termes de savoirs et de savoir-faire.
- 3 Les enseignants développent, depuis 2011-2012, la culture des acquis d'apprentissage.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 4 Des réunions entre enseignants sont organisées pour harmoniser l'adéquation entre acquis d'apprentissage et activités d'enseignement. Elles ont notamment permis de résoudre certains problèmes de redondances, apparus suite à la réorganisation des programmes voulue par le décret Paysage.
- 5 Des méthodes actives d'enseignement se développent : classes inversées, utilisation de vidéos, études de cas, etc.
- 6 Un suivi régulier des stagiaires est assuré par les maîtres de formation pratique et les maîtres assistants. Le comité constate que les efforts sont à poursuivre afin que les stages du bachelier en Logopédie aient lieu sous la supervision d'un logopède diplômé.
- 7 Pour les formations en Logopédie et en Assistant en psychologie, il a semblé qu'une vision commune de ce que doit être un TFE (objectifs, format etc.) est à renforcer, tout en tenant compte de l'adéquation des objectifs et du format avec les spécificités de la formation.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 8 La cohérence entre charge de travail des étudiants et résultats attendus des apprentissages semble assurée.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 La volonté de procéder à des évaluations formatives et intégrées est manifeste.
- 10 Les critères et modalités d'évaluation sont cohérents et connus des étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans le bachelier en Logopédie, supprimer les stages sans encadrement par un logopède sur place, non pertinents pour une formation en logopédie. Pour pallier le manque de lieux de stage, envisager par exemple des stages en cabinets privés et en pays francophones.
- 2 Développer les évaluations formatives et surtout les évaluations intégrées, encore embryonnaires.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 La Haute École possède les ressources humaines pour assurer ses missions auprès des étudiants au niveau des enseignements et de l'encadrement des stages et des TFE.
- 2 L'établissement a mis en place une politique qualité relative à la formation pédagogique et à l'évaluation des enseignants lors des deux premières années de leur intégration dans l'école. Ceux-ci ont la possibilité d'être conseillés et de solliciter l'évaluation de leurs enseignements par les étudiants. Le dispositif est complété par une observation par des pairs et une autoévaluation réalisée sur la base d'un canevas proposé par l'institution. Le processus débouche sur une discussion avec le supérieur hiérarchique. Au-delà de ces deux premières années, l'établissement n'a pas encore mis en place de formation continue de ses personnels. Toutefois, des financements sont possibles pour des stages ou formations extérieures, sur demande. Certains enseignants en ont bénéficié.
- 3 Les enseignants sont perçus par les étudiants et les anciens comme étant accessibles, ce qui facilite la gestion des difficultés. Ils sont également perçus comme soucieux de fournir un enseignement et une formation de qualité, associant théorie et pratique. L'implication des enseignants est soutenue. Leur disponibilité vis-à-vis des étudiants est unanimement reconnue.
- 4 Des aménagements de service sont assurés aux enseignants (réduction de temps d'enseignement) en vue de faciliter la réalisation de recherches et la supervision de TFE.
- 5 Les équipes pédagogiques consacrent une part importante de leur temps à des réunions et à des échanges, (par exemple pour assurer la cohérence du programme), sur la base du volontariat.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 6 Les ressources matérielles sont perçues comme globalement satisfaisantes par les enseignants et par les étudiants. Les locaux permettent les enseignements et interventions en très grand groupe, le travail par petits groupes, et le suivi en individuel des stages et des TFE.
- 7 Le Wifi est accessible sauf dans un bâtiment récent (Trèves). Un intranet commun à toute la HE vient d'être installé. Il permettra d'assurer des échanges entre personnels et facilitera les collaborations. Les enseignants déposaient jusqu'alors des éléments de cours (cours rédigés, diaporamas, etc.) sur l'intranet de leur institut. La nouvelle plateforme facilitera les interactions entre enseignants et étudiants. Une formation et un accompagnement, tant pour les enseignants que pour les étudiants, accompagneront ces initiatives.
- 8 Les bibliothèques sont de taille adéquate, compte tenu du nombre d'étudiants. Elles contiennent de nombreux ouvrages, des revues (pour l'essentiel en langue française) et les TFE de bon niveau y sont à disposition des étudiants (sous format papier et version électronique). Les ressources documentaires sont

évaluées comme bonnes, pour la bibliothèque comme pour l'accès aux revues (ANAE, Rééducation Orthophonique, etc.). De nombreux tests sont disponibles à la testothèque de l'Institut Marie Haps. Cependant, les étudiants de Bac 3 ont besoin de revues et d'ouvrages plus spécialisés leur fournissant les informations théoriques relatives à leur TFE.

- 9 Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances, hormis celles de la Haute École sur le site de Woluwe et celle du site du Parnasse, accessibles à tous les étudiants de la Haute École une semaine à Noël et à Pâques ainsi que durant une partie des grandes vacances.
- 10 La cafétéria des étudiants a été transformée en salle de cours sur le site du Parnasse, ce qui prive les étudiants d'un lieu de détente et de convivialité.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 11 La Haute École dispose d'un service d'aide à la réussite (SAR) actif et apprécié des étudiants. Il propose une série d'activités, y compris pendant des périodes de vacances. Le SAR informe les étudiants et les aide à s'orienter ou se réorienter à partir d'un outil de détection des difficultés utilisé très tôt dans le cursus. Parallèlement, un tutorat existe, qui permet à des étudiants de première année de bénéficier de l'aide d'étudiants de deuxième année. Ces tuteurs ont en retour une valorisation en fin de troisième année.
- 12 Il existe un accompagnement des étudiants à besoins spécifiques, y compris pour les difficultés de mobilité.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 13 Un important travail de conception d'enquêtes destinées à tous les acteurs et bénéficiaires de la formation a été réalisé. Ce travail a permis de récolter des informations riches et variées. Ces informations gagneraient toutefois à être communiquées plus largement à toutes les parties prenantes des programmes.

RECOMMANDATIONS

[Ressources humaines]

- 1 Les dispositifs de soutien aux enseignants sont à consolider ainsi que la coordination entre les unités concernées. Il faudrait mettre en place une formation continue des personnels, au besoin.
- 2 Reconsidérer la charge de travail des enseignants du fait des effectifs croissants et de l'encadrement à assurer.

[Ressources matérielles]

- 3 Pour le site Marie Haps, mettre à disposition des étudiants la consultation et le téléchargement d'articles scientifiques en ligne depuis la maison, actuellement seulement possibles depuis la bibliothèque.
- 4 Envisager des moments d'ouverture de la bibliothèque de l'institut Marie Haps pendant les vacances.
- 5 Recréer une cafétéria sur le site du Parnasse.
- 6 Aller de manière proactive vers les étudiants en généralisant l'outil de détection des difficultés à l'ensemble de la population, de manière à mettre en place des interventions précoces adaptées.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 7 Les informations générales collectées au cours des enquêtes devraient être communiquées de manière plus transparente aux différentes parties prenantes.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

- 1 L'évaluation a été menée de façon participative et s'appuie sur de nombreuses enquêtes et données. Le rapport et les annexes apportent beaucoup d'informations.

[Analyse SWOT]

- 2 L'analyse SWOT est équilibrée en termes de forces et de faiblesses. Elle est globalement confirmée par les observations du comité d'experts, suite à la visite sur site.

[Plan d'action]

- 3 Le plan d'action est cohérent avec l'analyse SWOT. Des tensions sont toutefois perceptibles entre intégration institutionnelle et autonomie des entités.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les évaluations ont débouché sur de nombreuses pistes d'actions, qui gagneraient à être structurées, hiérarchisées et articulées.
- 2 Des indicateurs de progression devraient être précisés.
- 3 Il faudrait consolider la coordination de l'implémentation et du suivi du plan d'action, en particulier au niveau HE.

CONCLUSION

Le comité des experts a pu observer une équipe de direction, de même que des équipes pédagogiques et administratives particulièrement investies dans la promotion d'une formation de qualité. L'ouverture d'esprit et la mise en route d'une démarche qualité l'incitent à penser que l'évolution sera continue. Les grands axes d'amélioration ont été signalés selon les divers critères.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Existence d'une politique stratégique à moyen et long termes (plan de développement HE décliné en objectifs spécifiques par départements) ⇒ Structures de coordination de la qualité (coordinateurs) et comités de pilotage des programmes dans les départements ⇒ Unités transversales de soutien au niveau HE ⇒ Contacts avec le monde professionnel qui permettent que les programmes soient en lien avec les besoins professionnels ⇒ Adossement de l'enseignement à la recherche (existence de conseil / unité de recherche) ⇒ Acquis d'apprentissage (AA) définis en fonction des référentiels de compétences et communiqués aux étudiants, « culture » des AA ⇒ Développement de méthodes actives d'enseignement ⇒ Suivi des stages ⇒ Volonté de procéder à des évaluations formatives et intégrées ⇒ Disponibilité et engagement des équipes enseignantes ⇒ Politique d'évaluation des prestations pédagogiques des enseignants lors des deux premières années de leur intégration dans l'école ⇒ Infrastructures et ressources matérielles ⇒ Service d'aide à la réussite (SAR), accompagnement des étudiants à besoins spécifiques ⇒ Analyse SWOT équilibrée, plan d'action cohérent avec l'analyse SWOT 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Morcellement de la politique et des pratiques à l'échelle de la HE ; faible sentiment d'appartenance à la HE ⇒ Peu de participation des étudiants dans les processus décisionnels ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) non systématique ⇒ Rareté des feed-back sur les évaluations auprès des différentes parties prenantes (étudiants, enseignants...) ⇒ Connaissance et perception des démarches qualité inégales selon les acteurs ⇒ Consultation des milieux professionnels peu institutionnalisée ⇒ Identité professionnelle de certains bacheliers ⇒ Déséquilibre dans le programme du bachelier Assistant en psychologie ⇒ Accompagnement dans la maîtrise de la langue française dans le bachelier Éducateur spécialisé ⇒ Rigidité des parcours (absence de cours à option etc.) ⇒ Pertinence de certains stages dans le bachelier en Logopédie ⇒ Absence de vision commune des TFE ⇒ Surcharge de travail des enseignants ⇒ Absence de politique de formation continue des personnels au-delà des deux premières années de carrière ⇒ Disponibilité des ressources bibliographiques en ligne (articles scientifiques, TFE...) ⇒ Faible hiérarchisation du plan d'action

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Intérêt des diplômés pour des activités de formation continue 	

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Récapitulatif des recommandations en lien avec les points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Clarifier, au niveau de la politique qualité, ce qui est commun à tous les départements et ce qui peut donner lieu à des spécificités (éviter la juxtaposition et renforcer une culture commune avec des valeurs et des outils partagés, préciser le périmètre d'autonomie pour tenir compte des spécificités) ⇒ Développer le sentiment d'appartenance envers la HE

- ⇒ Impliquer davantage les étudiants dans les processus décisionnels, leur assurer une formation spécifique pour ce rôle institutionnel et valoriser leur participation
- ⇒ Clarifier la politique et les modalités de l'évaluation des enseignements par les étudiants et la systématiser ; veiller à organiser un feed-back de ces évaluations
- ⇒ Institutionnaliser la consultation des professionnels et des anciens en favorisant la création d'une association d'anciens étudiants, en créant un Conseil consultatif qui regrouperait représentants du terrain, anciens, et responsables de l'institution
- ⇒ Renforcer, auprès du public, l'identité et la spécificité des logopèdes par rapport à d'autres professionnels (enseignants spécialisés ou autres) et préciser l'identité professionnelle de l'assistant en psychologie
- ⇒ Équilibrer le programme des assistants en psychologie ; en logopédie, veiller à procurer aux étudiants un panel de troubles et pathologies du langage le plus complet possible (y compris dans des domaines plus récents tels que les troubles logico-mathématiques)
- ⇒ Dans le bachelier en Logopédie, supprimer les stages sans encadrement par un logopède sur place, non pertinents pour une formation en logopédie ; envisager également des stages en cabinets privés et en pays francophone
- ⇒ Instaurer des cours optionnels pour faire face à la diversité des champs d'intervention dans les trois bacheliers
- ⇒ Renforcer le niveau linguistique des étudiants en ESASS
- ⇒ Préciser, en Logopédie et en Assistant en psychologie, une vision commune des TFE
- ⇒ Développer les évaluations formatives et les évaluations intégrées
- ⇒ Reconsidérer la charge de travail des enseignants
- ⇒ Consolider les dispositifs de soutien aux enseignants ; renforcer les interactions entre les unités impliquées dans cet objectif ; mettre en place une formation continue des personnels et des professionnels
- ⇒ Proposer davantage de ressources bibliographiques « en ligne » aux étudiants (à l'institut Marie Haps)
- ⇒ Structurer, hiérarchiser et articuler les pistes d'actions définies à partir des évaluations et identifier des indicateurs de progression. Consolider la coordination de l'implémentation et du suivi du plan d'action, en particulier au niveau HE.

Droit de réponse de l'établissement évalué


Commentaire général éventuel :

Le contenu général du rapport nous semble bien refléter les réalités des formations.


Toutefois, la complexité liée à l'évaluation conjointe de trois formations différentes, dispensées dans deux instituts distincts tend à rendre les constats, analyses et recommandations parfois équivoques pour les parties concernées.

Page	Critère	Point	Observation de fond
2	Présentation de l'établissement	§1	Les asbl des instituts de la HE Vinci ont été dissoutes suite à une procédure d'apport d'universalités effectuée par acte notarié le 1 ^{er} décembre 2015.
3	1	Constats et analyse 1	
6	2	Recommandations 3	Le département veille déjà, au sein de la formation de Bachelier en logopédie, à procurer aux étudiants un panel de troubles et de pathologies du langage le plus complet possible qui leur permette d'être des « généralistes » performants sur le terrain dès l'obtention de leur diplôme.
9	4	Constats et analyse 5	Il s'ensuit une charge de travail croissante des enseignants, tendant vers la limite de l'acceptable, due à l'accroissement du nombre des étudiants, mais aussi et surtout à la mise en œuvre de profondes réformes du programme et des approches pédagogiques liées qui se succèdent d'année en année (acquis d'apprentissage, intégration des cours en unités d'enseignement et évaluations intégrées, mise en œuvre de pédagogies actives,....)
14	Synthèse	Risques	<p>Parmi les risques menaçant la formation de bachelier en Logopédie, nous craignons une nouvelle suppression du décret limitant la population des étudiants non-résidents avec pour conséquence un nouvel afflux d'étudiants français au détriment des possibilités d'accueil d'étudiants résidents en Belgique avec la difficulté du nombre de places de stage. (Décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur)</p> <p>Parmi les risques menaçant la formation de bachelier Assistant en Psychologie, nous craignons les modifications qui seront apportées à la loi du 14 avril 2014 et principalement la limitation de l'accès à certains actes (testing cognitif, affectif, diagnostic,...) et certaines formations (accès aux écoles de psychothérapie...).</p>

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

D. HUVELLE

Directeur - Président.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

M.-L. LEBRUN-REMY

R. VAN NECK
